

Acte de nomination du président

3 AS ENERGIE Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 1 000 euros
Siège social : 24 Rue Pierre Termier 69009 LYON

EN COURS DE CONSTITUTION

Les soussignés :

Associé personne physique
Monsieur GUCE Andrea, né le 4 juillet 1991 à POGRADEEC (ALBANIE), demeurant 24, rue Pierre Termier -
69009 LYON, de Nationalité Albanaise

à l'issue de la signature des statuts de la Société 3 AS ENERGIE pour désigner le Président de la société,
conformément aux dispositions de l'article 13 des statuts de ladite société.

A cet effet, il a convenu ce qui suit :

I – Nomination du Président

Le soussigné nomme en qualité de président de la société :

M. GUCE Andrea demeurant à 24 Rue Pierre TERMIER 69009 Lyon pour une durée indéterminée.

qui n'entrera effectivement en fonction qu'à partir du jour où la société aura été immatriculée au Répertoire des
Métiers.

et qui déclare accepter les fonctions qui vont de lui être confiées.

Il affirme n'être frappé d'aucune incapacité, interdiction ou déchéance susceptible de l'empêcher d'exercer ce
mandat.

II – Pouvoirs du président

Le président exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les
conditions prévues à l'article 13 des statuts.

III – Rémunération du président

La rémunération est fixée par décision collective des actionnaires statuant à la majorité. Elle sera proportionnelle
au résultat.

En outre, il aura droit au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement, sur justificatifs.

Fait à Lyon,

Le 10/02/2023

En autant d'originaux que nécessaire pour le dépôt d'un exemplaire au siège social et l'exécution des diverses
formalités légales.

Signature des actionnaires



Lui et approuve et bon pour acceptation
de fonctions de Président